

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI (Cabinet Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit).

Bilan (en dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	III-1	3 738 409,286	3 642 635,536
Moins: amortissements	III-1	-3 101 305,821	-2 208 289,071
		637 103,465	1 434 346,465
Immobilisations corporelles	III-1	438 695 314,925	387 435 389,852
Moins: amortissements	III-1	-221 510 404,436	-203 335 307,878
Moins: provisions	III-1	-705 431,810	-705 431,810
		216 479 478,679	183 394 650,164
Immobilisations financières	III-1	282 355 729,412	244 161 679,412
Moins: provisions	III-1	-12 714 225,000	-12 714 225,000
		269 641 504,412	231 447 454,412
Total des actifs immobilisés		486 758 086,556	416 276 451,041
Autres actifs non courants	III-2	3 974 379,368	3 311 847,798
Total des actifs non courants		490 732 465,924	419 588 298,839
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	III-3	83 332 896,372	66 374 705,301
Moins: provisions		-970 118,183	-970 118,183
		82 362 778,189	65 404 587,118
Clients et comptes rattachés	III-4	85 763 561,138	95 865 467,990
Moins: provisions		-10 758 599,191	-10 121 139,054
		75 004 961,947	85 744 328,936
Autres actifs courants	III-5	16 283 397,091	14 187 751,996
Moins: provisions		-347 387,000	-347 387,000
		15 936 010,091	13 840 364,996
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 675 583,050	3 675 583,050
Moins: provisions		-40 915,000	-40 915,000
		3 634 668,050	3 634 668,050
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	125 573 120,334	109 942 336,306
Total des actifs courants		302 511 538,611	278 566 285,406
TOTAL DES ACTIFS		793 244 004,535	698 154 584,245

Bilan
(en dinar tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Capitaux propres			
Capital social	III-8	165 000 000,000	132 000 000 ,000
Réserves	III-8	21 908 771,134	20 708 771,134
Autres capitaux propres	III-8	123 551 454,884	111 652 130,884
Résultats reportés	III-8	121 119 695,653	118 393 241,814
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		431 579 921,671	382 754 143,832
Résultat net de l'exercice		121 883 538,585	111 176 453,839
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		26 379 050,000	11 349 140,000
Résultat affecté dans un compte de résv. spcl. d'investissement		29 980 000,000	32 592 360,000
Total des capitaux propres avant affectation		609 822 510,256	537 872 097,671
PASSIFS			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Autres passifs financiers	III-9	57 446 808,440	52 290 074,200
Provisions	III-10	13 698 887,000	10 698 887,000
Total des passifs non courants		71 145 695,440	62 988 961,200
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III-11	54 644 410,399	44 474 260,325
Autres passifs courants	III-12	57 075 801,012	52 670 472,475
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-13	555 587,428	148 792,574
Total des passifs courants		112 275 798,839	97 293 525,374
TOTAL DES PASSIFS		183 421 494,279	160 282 486,574
Total des capitaux propres et des passifs		793 244 004,535	698 154 584,245

Etat de résultat
(en dinar tunisien)
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Notes	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits d'exploitation			
Revenus	III-14	650 025 945,572	571 918 576,513
Autres produits d'exploitation	III-15	6 317 152,443	6 532 701,311
Total des produits d'exploitation		656 343 098,015	578 451 277,824
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)	III-16	-2 096 379,510	1 635 220,797
Achats de marchandises consommées	III-17	55 088 961,350	49 227 939,140
Achats d'approvisionnements consommés	III-18	372 039 130,671	323 000 427,172
Charges de personnel	III-19	37 264 075,017	34 726 730,045
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-20	25 375 079,905	23 557 157,479
Autres charges d'exploitation	III-21	36 045 879,124	34 355 675,009
Total des charges d'exploitation		523 716 746,557	466 503 149,642
Résultat d'exploitation		132 626 351,458	111 948 128,182
Charges financières nettes	III-22	-3 807 991,697	-5 108 188,432
Produits des placements	III-23	69 432 485,968	64 520 816,908
Autres gains ordinaires	III-24	730 284,304	984 774,156
Autres pertes ordinaires	III-25	-625 356,638	-206 133,825
Résultat des activités ordinaires avant réinvestis. et impôt		198 355 773,395	172 139 396,989
Impôt sur les sociétés		19 305 353,650	17 021 443,150
Résultat des activités ordinaires après impôt		179 050 419 ,745	155 117 953,839
Éléments extraordinaires (Contribution Sociale de Solidarité)		807 831,160	
Résultat de l'exercice		121 883 538,585	111 176 453,839
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		26 379 050,000	11 349 140,000
Résultat affecté dans un compte de réserves spéciales d'investissement		29 980 000,000	32 592 360,000
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
Résultat net de l'exercice		178 242 588,585	155 117 953,839

État de flux de trésorerie
(en dinar Tunisien)
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	178 242 588,585	155 117 953,839
Ajustements, Amortissements et Provisions	23 857 195,090	20 875 053,759
Ajustements pour provisions des immobilisations financières		2 970 000,000
Ajustements casses bouteilles	1 517 884,815	2 682 103,720
Ajustements pour reprise sur provisions	-74 628,517	-419 208,607
Variation des Stocks	-16 958 191,071	673 235,591
Variation des Créances	15 258 641,092	-12 923 784,937
Variation des Autres actifs	-2 758 176,665	-6 469 540,770
Variations Fournisseurs et autres dettes	14 296 005,861	-5 701 928,154
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-220 896,000	-180 848,000
Ajustements Encaissement dividendes	-65 836 770,189	-61 944 248,866
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat	-820 000 ,000	-86 418,000
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation	146 503 653,001	94 592 369,575
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement provenant de la subvention d'Investissement	1 777 824,000	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corp et incorp	-52 379 576 ,766	-38 177 411,898
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	220 896,000	180 848,000
Encaissements Dividendes et autres distributions	65 836 770,189	61 944 248,866
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-36 440 050,000	-11 449 040,000
Flux de trésorerie (provenant / affectés) aux activités d'investissement	-20 984 136,577	12 498 644,968
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements Dividendes et autres distributions	-107 295 527,250	-86 800 528,990
Remboursement d'emprunts pour financement des stocks	-40 000 000,000	
Encaissements d'emprunts pour financement des stocks	40 000 000,000	
Encaissements pour rachat des billets de trésorerie	1 800 000,000	
Décaissements pour souscription des billets de trésorerie	-4 800 000,000	
Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire	305 000 000,000	20 000 000,000
Décaissements pour autres formes de placement monétaire	-305 000 000,000	-20 000 000,000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-110 295 527,250	-86 800 528,990
Variation de trésorerie	<u>15 223 989,174</u>	<u>20 290 485,553</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>109 793 543,732</u>	<u>89 503 058,179</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>125 017 532,906</u>	<u>109 793 543,732</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-06-1925
Capital social	165.000.000 de dinars
Nombre de titres	165.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, Boissons Gazeuses et autres
Registre de commerce	B 12956 1997
Code TVA	001985 G A M 000

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET et boîtes chez la SNB et la mise en boîte de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont :

Actionnaires	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Pourcentage</i>
- Brasseries et Glacières Internationales	73.237.555	44.39%
- Maghreb Investissement	22.450.023	13.61%
- Partner Investment S.A	15.124.114	9.17%
- S.T.A.R.	8.250.010	5.00%
- Autres actionnaires	45.938.298	27.83%
TOTAL	165.000.000	100.00%

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination. ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers ,fûts et palettes)	10 % et 20%

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse annuelle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE, sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES

La note, ci-après, reprend l'évolution des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2017	Mouvements		Valeurs brutes au 31/12/2018	Amortissements et provisions au 31/12/2018	Valeurs comptables nettes	Notes
		Acquisitions et reclassements 2018	Cessions 2018 ou reclassements 2017				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</u>	<u>3 642 635</u>	<u>95 774</u>		<u>3 738 409</u>	<u>3 101 306</u>	<u>637 103</u>	
- Logiciels	3 614 093	95 774		3 709 867	3 101 306	608 561	III-1-1
- Fonds de commerce	12 941			12 941		12 941	
- Immobilisations Incorporelles encours	15 601			15 601		15 601	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</u>	<u>387 435 390</u>	<u>53 864 252</u>	<u>-2 604 327</u>	<u>438 695 315</u>	<u>222 215 836</u>	<u>216 479 479</u>	
- Terrain	12 295 416			12 295 416		12 295 416	
- Constructions	42 288 071	8 279 605	3 739 414	54 307 090	23 768 395	30 538 695	III-1-2
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	169 138 314	31 469 824	23 335 973	223 944 111	132 392 743	91 551 368	III-1-3
- Matériel de transport et de manutention	18 901 902	1 326 425	-495 245	19 733 082	17 307 434	2 425 649	III-1-4
- Équipement de bureau	4 710 763	485 074		5 195 837	4 134 051	1 061 786	III-1-5
- Agencements, aménagement et installations	15 733 880	773 151		16 507 031	10 651 366	5 855 666	III-1-6
- Emballages commerciaux durables	97 063 678	8 476 823	-2 109 082	103 431 419	33 961 847	69 469 572	III-1-7
- Immobilisations corporelles encours	27 303 366	3 053 349	-27 075 387	3 281 328		3 281 328	III-1-8
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</u>	<u>244 161 679</u>	<u>38 194 050</u>		<u>282 355 729</u>	<u>12 714 225</u>	<u>269 641 504</u>	
- Titres de participations totalement libérés	243 849 112	36 444 050		280 293 162	12 714 225	267 578 937	III-1-9
- Dépôts et cautionnements.	312 567	1 750 000		2 062 567		2 062 567	III-1-10
TOTAL	635 239 704	92 154 076	-2 604 327	724 789 453	238 031 367	486 758 086	

III-1-1 –Logiciels

Il s'agit de la mise à jour des versions des logiciels informatiques.

III-1-2 -Constructions

Il s'agit essentiellement de l'extension et de la mise à niveau des usines et des locaux de la société pour 12 019 019 dinars, dont 3 739 414 dinars ont été reclassés du compte immobilisations encours de l'exercice 2017.

III-1-3 - Installations techniques, matériel et outillage industriels

Le montant global des investissements s'est élevé à 54 805 797 dinars, dont 23 335 973 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2017. Il s'agit du matériel de bière, de limonaderie et de divers équipements industriels.

III-1-4 - Matériel de transport et de manutention

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 1 326 425 dinars et les cessions à 495 245 dinars (totalement amortis).

III-1-5 - Équipements de bureaux

Les acquisitions en matériel informatique et de bureaux ont totalisé 485 074 dinars.

III-1-6– Agencements, aménagements et installations

Les installations et les agencements de l'année se sont élevés à 773 151 dinars.

III-1-7 - Emballages commerciaux durables

a) **Acquisitions** : Les acquisitions de l'année se sont élevées à 8 476 823 dinars

b) **Casse bouteilles et destruction de casiers** :

- La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 1 517 885 dinars,
 - La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 591 197 dinars.
- Il est à noter que la provision pour casses bouteilles est de 705 432 dinars.

III-1-8– Immobilisations en cours :

Le montant global des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2018 s'élève à 3 281 328 dinars détaillé comme suit :

- Constructions en cours : 24 146 dinars.
- Matériels en cours : 2 964 257 dinars.
- Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations : 292 925 dinars.

III-1-9 - Les immobilisations financières :

Les titres de participations totalisant 280.293.162 dinars sont composés, essentiellement des sociétés filiales. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription, à l'exception des titres SEABG, STBN, STBO, STBG, SGBIA et SPDIT qui ont été réévalués en 1997. La plus-value de réévaluation est de 8.007.193 dinars.

Ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2017	Acquisitions en 2018	Souscriptions en 2018	Cession en 2018	Valeurs au 31/12/2018	Titres Emis	Nombre de Titres appartenant à la S.F.B.T	
							Nombre	%
CFDB	9 501 075				9 501 075	197 500	197 500	100,00
S.O.T.E.V	27 704				27 704	21 900	19 404	88,60
SOSTEM	112 145 954		15 998 500		128 144 454	25 430 000	25224 010	99,19
S.P.D.I.T	42 634 022				42 634 022	28 000 000	22 465 629	80,23
S.G.B.I.A	13 890 643				13 890 643	442 500	235 058	53,12
S.T.B.O	8 229 786		4 063 050		12 292 836	1 664 000	1 408335	84,64
S.T.B.N	4 658 242		6 317 500		10 975 742	1 560 000	1 296 542	83,11
Sté la Préforme	8 674 546				8 674 546	122 005	81 178	66,54
S.E.A.B.G	7 662 240				7 662 240	7 900 000	5 145 150	65,13
SMVDA	9 149 900		10 065 000		19 214 900	420 000	192 149	45,75
S.T.B.G	11 535 581				11 535 581	866 667	487 630	56,26
S.I.T	100 000				100 000	2 000	1 000	50,00
SOTUCOLAIT	500 000				500 000	10 000	5 000	50,00
SIPA	100				100	75 500	1	0,001
SNB	1 374 000				1 374 000	90 200	16 526	18,32
S.B.T	731 110				731 110	13700 000	2 176 943	15,89
SINDT	291 472				291 472	15 000	1 049	6,99
S.I.M.C.O	999 400				999 400	10 000	9 994	99,94
STC	1 000				1 000	389 898	120	0,03
ERRAFAHA	990 000				990 000	10 000	9 900	99,00
SFBT ITALIE	94 325				94 325	94 325	94 325	100,00
SFBT DIST	194 400				194 400	10 000	7 776	77,76
STDM	2 295 300				2 295 300	110 000	22 953	20,87
SLD	8 068 412				8 068 412	698 500	64 140	9,18
SFBT SCES II	99 900				99 900	1 000	999	99,90
TOTAL	243 849 112		36 444 050		280 293 162			

Les immobilisations financières ont subi les mouvements suivants :

a) Souscription et libération au capital des sociétés suivantes :

- Souscription et libération de 406305 actions à l'augmentation du capital de la STBO, soit 4 063 050 dinars.
- Souscription et libération de 3 199 700 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM, soit 15 998 500 dinars.
- Souscription et libération de 631 750 actions à l'augmentation du capital de la STBN, soit 6 317 500 dinars ;
- Souscription et libération de 100 650 actions à l'augmentation du capital de la SMVDA Raoudha.
Soit : 10 065 000 dinars.

b) Provisions :

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est de 12 714 225 dinars. Elle concerne la SOTUCOLAIT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAOUDHA pour 9 149 900 dinars, la SFBT Italie pour 94 325 dinars et la SLD pour 2 970 000 dinars.

III-1-10 – Dépôts et cautionnement :

Les dépôts et cautions de l'exercice 2018 se sont élevés à 1 750 000 dinars.

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2018	2017
- Débiteurs et créditeurs divers	3 631 727	2 910 470
- Emballages à rendre	342 652	401 378
Total	3 974 379	3 311 848

III-3 - STOCKS

	2018	2017
- Matières premières	21 203 249	13 991 164
- Matières consommables	39 626 344	32 138 483
- Produits finis	21 453 711	19 347 070
- Marchandises	1 049 592	897 988
Total	83 332 896	66 374 705

La provision pour dépréciation des stocks est de 970 118 dinars.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2018	2017
- Clients locaux	52 472 225	58 427 481
- Clients étrangers (1)	12 904 739	14 001 115
- Clients filiales	6 711 659	11 699 313
- Clients douteux	11 321 060	10 108 325
- Clients effets à recevoir	2 282 524	1 407 070
- Clients factures à établir	71 354	222 164
Total	85 763 561	95 865 468

- (1) Le poste clients étrangers présente un solde de 12 904 739 dinars provenant essentiellement des exportations vers l'Afrique, la France et l'Italie et dont les délais de règlements sont de 30, 45, 60 et 90 jours. Ces créances ont été encaissées, en grande partie, au cours du premier trimestre 2019.

Au cours de l'exercice 2018, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 712 089 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 74 629 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 10 121 139 dinars en 2017 à 10 758 599 dinars en 2018.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS

	2018	2017
- Créances liées aux participations (1)	1 047 387	347 387
- Fournisseurs locaux avances et acomptes sur commandes	2 283 310	6 918 985
- Fournisseurs étrangers avances et acomptes sur commandes	5 567 601	338 551
- Débiteurs divers	7 081 466	3 490 842
- Produits à recevoir	303 633	3 091 987
Total	16 283 397	14 187 752

(1)Elles sont provisionnées à hauteur de 347 387 dinars.

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2018	2017
- Douane, consignation	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées (1)	3 653 231	3 653 231
Total	3 675 583	3 675 583

(1) Les titres de placement totalisant 3 653 231 dinars sont comptabilisés à leur valeur de souscription ou d'achat en bourse. Ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2017	Acquisition en 2018	Cession 2018	Valeurs au 31/12/2018	Titres Emis	Nombre de titres appartenant à la S.F.B.T	
						Nombre	%
Sté Pôle Nord	45 030			45 030	4 222	790	18,71%
Sté Baraka	1 562			1 562	2 167	22	1,02%
S.C.I la SIESTA(2)	23 800			23 800	18 990	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000			20 000	163 160	13 054	8,00%
SEPTH	500 000			500 000	792 000	50 000	6,31%
S.P.R.T.B	87 500			87 500	18 550	875	4,72%
SOPRAT	100 829			100 829	150 000	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030			359 030	1 400 000	45 695	3,26%
SOTIEC (2)	10 000			10 000	70 000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000			160 000	100 000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T (2)	7 040			7 040	10 150	70	0,69%
U.I.B	2 271 099			2 271 099	34 560 000	173 392	0,50%
S.F.I.T	6 400			6 400	200 000	200	0,10%
S.T.B	33 606			33 606	24 860 000	4 439	0,02%
O.I.T (2)	75			75	240 000	50	0,02%
B.T.S	20 000			20 000	4 000 000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260			7 260	1 475	363	24,61%
TOTAL	3 653 231			3 653 231			

(2) Provisionnées en totalité

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	2018	2017
- Placements	3 000 000	25 000 000
- Effets à l'encaissement	2 449	2 449
- Chèques à l'encaissement		2 277 915
- Banques	122 194 043	82 183 751
- C C P	265 655	267 842
- Caisses	110 973	210 379
Total	125 573 120	109 942 336

III-8 - CAPITAUX PROPRES

	2018	2017	Variations
- Capital social	165 000 000	132 000 000	33 000 000
- Réserves légales	13 200 000	12 000 000	1 200 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	
- Compte spécial d'Investissement	122 411 868	111 470 368	10 941 500
- Subventions d'investissement	1 139 587	181 763	957 824
- Résultats reportés	121 119 696	118 393 242	2 726 454
Total	431 579 922	382 754 144	48 825 778

L'évolution de 48 825 778 dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (Investissement au sein de l'entreprise) de l'exercice 2017 pour 32 592 360 dinars et le prélèvement d'un montant de 407 640 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible et ce, conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Avril 2018.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2017 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Avril 2018, à savoir :

- Réserves légales : 1 200 000 dinars

- Résultats reportés : Reprise de 118 393 242 dinars de 2016 et affectation de 121 119 696 dinars de 2017, soit une augmentation de 2 726 454 dinars.

- Compte spécial d'investissements 10 941 500 dinars. (11 349 140 dinars dotation de l'exercice 2017 -407 640 dinars affectés à l'augmentation du capital social).

- Encaissement de la prime de la mise à niveau III pour 1 777 824 dinars.

- La constatation de la dotation d'amortissement de la subvention d'investissement pour 820 000 dinars

	Solde au 31/12/2017	Résultats	Réserves Légales	Compte spécial d'investissement	Compte de réserves spéciales d'investissement	Augmentation du capital social/Subvent	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2018
Capital social	132 000 000					(2) 33 000 000		165 000 000
Réserves légales	12 000 000		(1) 1 200 000					13 200 000
Subvention d'investissement	760 867					1 777 824		2 538 691
Amort .subvention d'investissement	-579 104					-820 000		-1 399 104
Compte spécial d'investissement	111 470 368			(1) 11 349 140	(1) 32 592 360	(2) -33 000 000		122 411 868
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771							8 708 771
Résultats reportés	118 393 242	(1) 155 117 954	(1) -1 200 000	(1) -11 349 140	(1) -32 592 360		(1) -107 250 000	121 119 696
Total Capitaux propres	382 754 144	155 117 954	-	-	-	957 824	-107 250 000	431 579 922

(1) Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2017 conformément aux résolutions de l'AGO du 11 Avril 2018

(2) Il s'agit de l'augmentation du capital social décidée par l'AGE du 11 Avril 2018.

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

a) Compte spécial d'investissement disponible :

Le solde s'élevant au 31/12/2018 à 5 460 678 dinars se détaille comme suit :

- Solde au 31 Décembre 1999	20 325 798 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2000.....	556 780 dinars
- Augmentation du capital en 2002	- 3 958 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2003.....	3 162 315 dinars
- Annulation d'actions rachetées en Décembre 2003	- 18 061 551 dinars
- Augmentation du capital en Décembre 2003.....	- 330 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2004	3 414 645 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2005.....	4 663 095 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2006.....	4 490 000 dinars
- Augmentation du capital en 2006.....	- 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2007.....	1 100 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2010.....	6 488 800 dinars
- Augmentation du capital.....	- 333 334 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2011.....	3 999 770 dinars
- Augmentation du capital en 2014.....	- 10 000 000 dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	- 3 500 000 dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	- 1 350 000 dinars
- Augmentation du capital en 2017	- 800 000 dinars
- Augmentation du capital en 2018	- 407 640 dinars

b) Compte spécial d'investissement indisponible :

Le solde au 31/12/2018 s'élève à 116 951 190 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815 dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	- 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695 dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	- 11 500 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015.....	23 000 200 dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	- 13 650 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016	25 106 240 dinars
- Réinvestissement réalisés en 2017	11 349 140 dinars

III- 9 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2018	2017
Emballages divers consignés	57 446 808	52 290 074
Total	57 446 808	52 290 074

Il s'agit des casiers, des bouteilles, des fûts et des palettes consignés chez la clientèle.

III-10 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les éventuels divers risques et charges. Elles s'élèvent à 13 698 887 dinars au 31 décembre 2018 contre 10 698 887 dinars au 31 décembre 2017, à savoir :

	2018	2017
Provisions diverses	13 698 887	10 698 887
Total	13 698 887	10 698 887

En 2018, il a été constitué une provision pour risques et charges divers pour 3000 000 de dinars.

Les provisions pour risques et charges par année de constitution se détaillent comme suit :

• Provision constituée en 1999	255 433 dinars,
• Provision constituée en 2000	40 000 dinars,
• Provision constituée en 2001	300 000 dinars,
• Provision constituée en 2007	739 000 dinars,
• Provision constituée en 2011	1 400 000 dinars,
• Provision constituée en 2012	450 000 dinars.
• Provision constituée en 2013	515 000 dinars
• Provision constituée en 2014	1 800 000 dinars
• Reprise de provision en 2014	- 200 546 dinars
• Provision constituée en 2015	1 000 000 dinars
• Provision constituée en 2016	1 600 000 dinars
• Provision constituée en 2017	2 800 000 dinars
• Provision constituée en 2018	3 000 000 dinars

III-11 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2018	2017
- Fournisseurs locaux	9 333 901	7 465 215
- Fournisseurs locaux, factures non parvenues	3 497 577	2 641 585
- Fournisseurs étrangers	10 302 022	9 522 044
- Fournisseurs, Effets à payer	5 381 167	4 651 169
- Fournisseurs, filiales	26 129 743	20 194 247
Total	54 644 410	44 474 260

Le poste fournisseurs étrangers totalisant 10 302 022 dinars comprend essentiellement les fournisseurs de matières premières, matériels et emballages.

III-12- AUTRES PASSIFS COURANTS

	2018	2017	Notes
Etat, retenue à la source	823 837	1 144 983	
Etat, Contribution Sociale de Solidarité	807 831		III-12-1
Etat, impôt sur les sociétés	3 353 459	3 327 583	III-12-2
Etat, TVA, DC et autres impôts	30 534 660	32 162 117	III-12-3
Dividendes et rémunérations des administrateurs	1 733 098	1 453 625	
CNSS, organismes sociaux et autres créiteurs divers	3 062 220	2 547 820	
Charges à payer	16 760 696	12 034 344	III-12-4
Total	57 075 801	52 670 472	

III- 12-1 – ETAT CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE

Il s'agit de la contribution sociale de solidarité instaurée par l'article 53 de la loi de finances 2018.

III- 12-2 – ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES

Le solde de 3 353459 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2018 pour 19 305 354 dinars diminué des acomptes provisionnels 2018 pour 13 818 106 dinars et des retenues à la source pour 2 133 789 dinars.

III-12-3 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de décembre 2018 pour 2 775 226 dinars.
- Du DC du mois de décembre 2018 pour 26 470 994 dinars.

III-12-4 - CHARGES A PAYER

Les charges restant dues à la clôture de l'exercice 2018 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 11 104 350 dinars.
- Des redevances à payer à Becks estimées à 1 564 475 dinars.
- Des agios bancaires du 4^{ème} trimestre 2018, de la redevance téléphonique du 4^{ème} trimestre 2018 ainsi que d'autres charges d'exploitation pour 4 091 871 dinars.

III-13 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2018	2017
- Banques	555 587	148 793
Total	555 587	148 793

III-14- REVENUS

	2018	2017
- Ventes de produits finis fabriqués	573 054 859	505 969 930
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	1 679 729	1 598 305
- Travaux	27 508	24 425
- Locations	867 987	720 367
- Ventes de marchandises en l'état	54 401 196	48 925 202
- Vente d'articles de stocks	13 521 151	13 040 765
- Produits des activités annexes	9 273 154	6 619 166
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-2 799 638	-4 979 583
Total	650 025 946	571 918 577

III-15- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2018	2017
- Redevances pour concession brevet, licence et marque	436 938	254 966
- Autres produits accessoires	4 210 847	4 124 383
-Quote-part subventions d'investissements inscrites au résultat	820 000	86 418
-Subventions d'exploitation liées aux exercices antérieurs	774 739	451 158
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	74 628	20 748
-Autres reprises sur provision		1 595 028
Total	6 317 152	6 532 701

III-16- VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

	2018	2017
- Variation des stocks de produits finis et des encours	-2 096 380	1 635 221
Total	-2 096 380	1 635 221

III-17 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES

	2018	2017
- Achats de marchandises revendues en l'état	53 881 832	48 051 755
- Achats autres marchandises	1 207 129	1 176 184
Total	55 088 961	49 227 939

III-18 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

	2018	2017
- Achats stockés de matières premières et fournitures liées	103 315 116	82 175 026
- Achats stockés de matières et fournitures consommables et emballages	71 297 664	61 596 334
- Achats non stockés de pièces, matériels, équipements et travaux	139 767	104 749
- Achats non stockés de matières et fournitures	15 246 260	12 007 095
- Achats de prestations de services (1)	196 843 351	168 238 093
- Variation des stocks de matières premières et fournitures liées	-7 212 879	311 101
- Variation des stocks des approvisionnements liés à l'exploitation	-7 590 148	-1 431 971
Total	372 039 131	323 000 427

(1) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la bière en boîtes.

III-19 - CHARGES DE PERSONNEL

	2018	2017
- Appointements et compléments d'appointements	31 141 926	29 054 086
- Charges sociales	6 122 149	5 672 644
Total	37 264 075	34 726 730

III-20 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	2018	2017
- Dotations aux amortissements des immobilisations	20 145 106	17 798 057
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	1 517 885	2 682 104
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	712 089	148 096
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	128 900
- Dotations aux provisions pour risques divers	3 000 000	2 800 000
Total	25 375 080	23 557 157

III-21 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2018	2017
- Publicité et publications	8 769 260	10 391 337
- Travaux facturés aux filiales	-5 848 612	-6 437 815
- Relations publiques	1 358 111	1 272 534
- Services extérieurs	1 279 690	1 499 594
- Autres services extérieurs	14 009 805	11 310 399
- Charges diverses ordinaires	10 561 694	9 937 811
- Impôts et taxes	3 282 913	3 500 574
- Divers produits sur exercices antérieurs		-48 221
- Autres charges liées à l'exploitation	10 941 679	8 308 661
- Reprises sur provisions des autres charges liées à l'exploitation	-8 308 661	-5 379 199
Total	36 045 879	34 355 675

III-22- CHARGES FINANCIERES NETTES

	2018	2017
- Charges d'intérêts	432 297	475 496
- Pertes de changes	5 407 872	3 428 250
- Gains de changes	-2 032 016	- 1 475 832
- Provisions pour dépréciation des éléments financiers	-	2 970 000
- Reprises sur provision des agios bancaires	-161	-289 726
Total	3 807 992	5 108 188

III-23- PRODUITS DES PLACEMENTS

	2018	2017
- Revenus des titres de participations et de placements	66 925 318	62 148 434
- Revenus des titres de créances	182 221	127 188
- Intérêts des comptes courants	2 324 937	2 230 901
- Divers profits de placements sur exercices antérieurs	10	14 294
Total	69 432 486	64 520 817

III-24 - AUTRES GAINS ORDINAIRES

	2018	2017
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	220 896	180 848
- Divers autres produits et profits de l'exercice	241 857	318 771
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	267 531	485 155
Total	730 284	984 774

III-25 - AUTRES PERTES ORDINAIRES

	2018	2017
- Autres diverses charges ordinaires	533 159	117 951
- Autres pertes ordinaires	92 198	88 183
Total	625 357	206 134

IV - NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2018

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de **146 503 653** dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, l'amortissement des subventions d'investissements et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2018	2017	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	23 857 195		23 857 195
Casse de Bouteilles	1 517 885		1 517 885
Reprises sur provisions	-74 629		-74 629
Dotations aux provisions des Immobilisations financières			
Variation des stocks de produits finis	21 453 711	19 347 070	-2 106 641
Variation des stocks de matières premières	21 203 249	13 991 164	-7 212 085
Variation des stocks de matières consommables	39 626 344	32 138 483	-7 487 861
Variation des stocks de marchandises	1 049 592	897 988	-151 604
			-16 958 191
Variation des clients et comptes rattachés	85 763 561	95 865 468	10 101 907
Variation des emballages consignés	-57 446 808	-52 290 074	5 156 734
			15 258 641
Variation des autres actifs non courants	3 974 379	3 311 848	-662 531
Variation des autres actifs courants	16 283 398	14 187 752	-2 095 646
Variation des placements et autres actifs financiers	3 675 583	3 675 583	-
			-2 758 177
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	54 644 410	44 474 260	10 170 150
Variation des autres passifs courants	57 075 802	52 670 473	4 405 329
Variation des dividendes	-1 408 098	-1 128 625	- 279 473
			14 296 006
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-220 896		-220 896
Ajustements quotes-parts de la subvention d'investissement	-820 000		-820 000
Encaissements dividendes	-65 836 770		-65 836 770
Production d'immobilisations corporelles			
Total des variations et des réajustements			-31 738 936
RESULTAT DE L'EXERCICE			178 242 589
VARIATION 1			146 503 653

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un déficit de :
- **20 984 137** dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 52 379 577 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 65 836 770 dinars.
- Décaissements pour la souscription au capital social des sociétés suivantes pour 36 440 050 dinars détaillés comme suit :
 - Souscription et libération de 100 650 actions à l'augmentation du capital de la SMVDA Raoudha pour 10 065 000 dinars.
 - Souscription et libération de 3 199 700 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM pour 15 998 500 dinars.
 - Souscription et libération de 406 305 actions à l'augmentation du capital de la STBO pour 4 063 050 dinars.
 - Souscription et libération de 631 750 actions à l'augmentation du capital de la STBN pour 6 317 500 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 220 896 dinars.
- Encaissement provenant de la subvention d'investissement pour 1 777 824 dinars.

VARIATION 2 : -20 984 137 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de :
- **110 295 527** dinars détaillés comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour 107 295 527 dinars détaillés comme suit :
 - Dividendes relatifs à l'exercice 2017 106 969 691 dinars
 - Dividendes des autres exercices 836 dinars
 - Autres distributions 325 000 dinars
- Encaissements d'emprunts pour financement de stocks 40 000 000 dinars
- Remboursements d'emprunts pour financement de stocks..... - 40 000 000 dinars
- Décaissements pour souscription de billets de trésorerie..... - 4 800 000 dinars
- Encaissements pour rachats de billets de trésorerie 1 800 000 dinars
- Décaissements pour autres formes de placement monétaire..... - 305 000 000 dinars
- Encaissements provenant des autres formes de placements..... 305 000 000 dinars

VARIATION 3 : -110 295 527 dinars.

V -SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2018 :

Produits	Montants	Charges	Montants	Soldes	2018	2017
Ventes de marchandises et autres	54 401 196	Coût d'achat de marchandises vendues	55 088 961	Marge commerciale	-687 765	-302 737
Revenus et autres produits d'exploitations	595 624 750					
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	2 096 380					
Total	597 721 130	Total		Production	597 721 130	521 358 154
Production	597 721 130	Achats consommés	372 039 131	Marge sur coût matières	225 681 999	198 357 727
Marge commerciale	-687 765	Autres charges externes	32 762 967			
Marge sur coût matières	225 681 999					
Autres produits d'exploitation	6 317 152					
Total	231 311 386	Total	32 762 967	Valeur Ajoutée Brute(1) et(2)	198 548 419	173 732 590
Valeur Ajoutée Brute	198 548 419	Impôts et Taxes	3 282 912			
		Charges de Personnel	37 264 075			
Total	198 548 419	Total	40 546 987	Excédent brut d'exploitation	158 001 432	135 505 286
Excédent brut d'exploitation	158 001 432	Autres pertes Ordinaires	625 356			
Autres gains ordinaires	730 284	Charges Financières	3 807 992			
Produits financiers	69 432 486	Dotations aux Amorts et Prov .Ordinaires	25 375 080			
		Impôt sur le Résultat Ordinaire	19 305 354			
Total	228 164 202	Total	49 113 782	Résultat des activités ordinaires après IS	179 050 420	155 117 954
Résultat positif des activités ordinaires	179 050 420					
		Contribution sociale de solidarité (Loi. Fin. 2018)	807 831		807 831	
Total	179 050 420	Total	807 831	Résultat net après modification compta	178 242 589	155 117 954

VI- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :

1/ Une convention par laquelle la S.F.B.T sous- traite des produits finis (pour l'export) chez la S.G.B.I.A à raison de 1 D,454 par pack. Il n'y en a pas eu en 2018.

2/ Un contrat de portage de 5.936.000 D,000, avec la SEABG remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A pour 59.360 actions de 100 D,000 chacune ;

3/ Un contrat de portage de 2.709.800 D, 000 avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 27.098 actions de nominal 100 D,000 chacune ;

4/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant de l'année 2018 et de 276.000 D,000 ;

5/ Une convention par laquelle la S.F.B.T paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant actualisé de l'année 2018 est de 924.000 D,000 ;

6/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes. Le montant de l'année 2018 est de 187.337.932 D,000 hors taxes ;

7/ Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 145.800 D,000 hors taxes en 2018;

8/ Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 256.285 D,000 hors taxes ;

9/ Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bab-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 D,000 H.T. ;

10/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 387.045 D,000 H.T. ;

11/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 9.505.419 D,000 en 2018 ;

12/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires H.T. pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2018 de 436.338 D,000, la SEABG n'ayant pas payé en 2018 ;

13/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D,350 par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2018 ;

14/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D,350 par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2018 ;

15/ Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 D,000 ;

16/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 D,000 hors taxes ;

17/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.210.847 D,000 en 2018 ;

18/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

19/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite des produits finis (pour l'export) chez la SLD à raison de 1 D,454 par pack. Il n'y en a pas eu en 2018 ;

20/ La cession de serveurs aux sociétés du groupe en 2018 pour 322 063 D,000 ;

21/ Des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans des conditions normales. Elles se détaillent au 31/12/2018 comme suit :

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats marchandises consommés	Achats d'approvisionnement et prestations consommés	Autres charges d'exploitation	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
SEABG	4 877 192	36 402	3 093 186	187 337 932		29 125 672	
STBG	10 841 038	380 065	2 915 146	207 123	117 189	7 000	64 765
SGBIA	15 606 953	1 233 787	33 939 595	808 935	791 610	2 993 140	
STBO	6 545 915	171 219	1 460 746	435 002	38 846	1 003 030	54 639
STBN	4 719 761	72 807	211 974	752 792		1 000	
SBT	13 171 303	179 102	237 989	9 267	12 686	461 713	62 817
SNB	822 443	89 677	3 624 340	9 641 292	280 995	137 496	
SOTEV	16 573 733		344 341	48 530		1 000	
PREFORME	34 596	680 993		13 853 229			
SPDIT	16 204					12 353 045	
SOSTEM	846 275	1 803 733	8 031 383	15 337	16 524	19 629 294	
SMVDA RAOUDHA	20 025						
SOCOLAIT	1 200						
SDB	16 393 802				16 253		
ERRAFAHA	9 266				276 000		
SFBT- DISTRIBUTION	16 277				924 000		
STDM	12 511				3 685 426		
S L D	73 914						
S I T	38 700			1 924	732 407		
S I N D T							
S T D			5 031	4 704			
TOTAL	90 621 108	4 647 785	53 863 731	213 116 067	6 891 936	65 712 390	182 221

VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2018 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
1- ENGAGEMENTS DONNES					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	51 881 597	51 881 597	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	51 881 597	51 881 597			
2- ENGAGEMENT RECUS					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VIII EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS :

Aucun évènement significatif post clôture n'est à signaler en 2019.

Rapport Général

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 609 822 510 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 178 242 588 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris

dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Évaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant net de 267,6 MDT, représentent un des postes les plus importants du bilan, sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition. Des participations d'une valeur d'origine de 27,9 MDT sont dépréciées à hauteur de plus de 45% compte tenu de leurs valeurs d'usage.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces titres.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les

éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 22 mars 2019

Les commissaires aux comptes

Sté Conseil & Audit membre de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Abdelaziz KRAMTI

Cabinet Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI

Rapport Spécial

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

1. Un avenant portant modification à l'article 7 du contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes à compter du 01 janvier 2018 ;
2. Un avenant portant modification à l'article 2 paragraphe 2 du contrat d'assistance commerciale avec la SFBT Distribution à compter du 01 janvier 2018 ;
3. La cession de serveurs informatiques aux sociétés du groupe pour 322.063 dinars HT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

1. Une convention de sous-traitance industrielle avec la S.G.B.I.A pour la fabrication de produits finis (pour l'export) à raison de 1,454 dinar par pack. Il n'y en a pas eu en 2018 ;

2. Un contrat de portage de 5.936.000 dinars avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de nominal 100 dinars chacune ;
3. Une convention de sous-traitance industrielle avec la S.L.D pour la fabrication de produits finis (pour l'export) à raison de 1,454 dinar par pack. Il n'y en a pas eu en 2018 ;
4. Un contrat de portage de 2.709.800 dinars avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 27.098 actions de nominal 100 dinars chacune ;
5. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2018 est de 276.000 dinars HT ;
6. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la SFBT Distribution une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2018 est de 924.000 dinars HT ;
7. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boites. Le montant est de 187.337.932 dinars HT en 2018 ;
8. Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la SIT. La rémunération est fixée à 145.800 dinars HT en 2018;
9. Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la SIT. La rémunération est fixée à 256.285 dinars HT en 2018 ;
10. Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saâdoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 dinars HT ;
11. Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 387.045 dinars HT ;
12. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 9.505.419 dinars HT en 2018 ;
13. Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2018 de 436.338 dinars ; la S.E.A.B.G. n'ayant pas payé en 2018 ;
14. Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2018 ;
15. Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2018 ;
16. Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 dinars ;

17. Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1^{er} septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 dinars HT ;
18. Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.210.847 dinars HT en 2018 ;
19. Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;
20. Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la SFBT) et ses filiales et ce, dans des conditions normales.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des administrateurs sont déterminées par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2018, le montant net des rémunérations alloué aux administrateurs s'est élevé à 200.000 dinars au titre de la SFBT et à 278.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2018, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 60.000 dinars au titre de la SFBT et à 12.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 76.800 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 6.681 dinars nets en 1988 est passée à 568.994 dinars nets en 2018 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 24.076 dinars en 1990 à 699.823 dinars en 2018. Par ailleurs la SPDIT, la SINDT, la SBT Médenine, la SOSTEM, la SNB et

les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'une indemnité de gestion annuelle de 11.200 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 dinars nets en 1988 est passée à 418.299 dinars nets en 2018 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 dinars en 1990 à 376.828 dinars en 2018. Par ailleurs la SPDIT, la SINDT, la SBT Médenine, la SOSTEM, la SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

- Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 22 mars 2019

Les commissaires aux comptes

Sté Conseil & Audit membre de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Abdelaziz KRAMTI

Cabinet Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI